

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Groupe de travail du 12 mai 2020 : PRA (Plan de Reprise d'Activité)

Point sur les effectifs en douane à la date du lundi 11 mai au soir :

Agents présents dans les services : 6034 (jeudi soir 7 mai : 3591)

Agents en ASA : 4523 (jeudi soir : 6651)

Agents en télétravail : 4253 (jeudi soir : 5026)

Quatorzaines : 42 (jeudi soir : 35)

Malades : 48 (jeudi soir : 52). **ATTENTION**, les agents malades sont ceux qui sont soit atteints soit seulement suspectés d'être touchés par le coronavirus (ils présentent les symptômes mais ne sont pas testés, donc pas de certitude).

Depuis le 5 mai, le nombre de malades est stabilisé autour de la barre des 50 (**pour rappel, le 27 mars nous comptions en Douane 296 malades**). Le nombre de quatorzaines ré-augmente légèrement.

Les deux interrégions les plus touchées (quatorzaines et malades) restent aujourd'hui l'Ile-de-France et la DIPA.

Les effectifs présentiels ont **presque doublé** en ce début de semaine de déconfinement.

Ce groupe de travail faisait suite à celui du 7 mai sur ce même thème du PRA.

La reprise du travail en présentiel se fait de manière **très progressive** cette semaine. La DG préconise de partir des contraintes des agents pour penser l'organisation du service dans cette période, et non l'inverse. L'expérience montre que ce beau principe n'est hélas pas toujours suivie d'effet sur le terrain.

1/ QUESTIONS RH

Congés annuels d'été : la règle des 50% sera-t-elle appliquée et pertinente ? Il sera nécessaire d'avoir des règles homogènes sur le territoire. L'intérêt du service prévaudra. La DG n'a pas encore d'information de la part du Ministre sur les congés estivaux. On constatera aussi l'évolution de l'état sanitaire pour en tirer les conséquences.

Congés bonifiés : on a peu de visibilité sur la reprise du trafic aérien. La possibilité de reporter ces congés sur 2021 a été évoquée par le Ministre, non confirmée à ce jour.

ASA pour baisse d'activité en Su : principalement la DIPA est toujours concernée. Orly reste fermé et Roissy reprend l'activité seulement sur quelques terminaux. La DG étudie toujours la possibilité de mettre à disposition à proximité de chez eux, de manière très encadrée, les agents qui habitent loin.

ASA garde d'enfant : l'organisation est très différenciée d'un établissement scolaire à l'autre. Les agents doivent s'organiser de manière perlée quand il y a alternance ouverture/fermeture. La question sera encore plus criante cet été s'il n'y a pas de systèmes de gardes collectives (centres aérés, colonies de vacances). Le Ministère a été saisi de la question.

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



Scolarisation prioritaire : les douaniers sont prioritaires pour déposer les enfants à l'école sur présentation de la carte professionnelle.

Beaucoup de collègues ne savent toujours pas où ils en sont de leur **positions d'absence** sur la période de crise (ASA, travail, télétravail...). Les chefs de service doivent leur donner l'information rapidement.

Congés imposés aux agents en ASA : les jours de RTT obligatoires ne peuvent pas être prélevés sur le CET sans l'accord de l'agent.

GT Douane sur le télétravail : on l'organisera au second semestre, quand la réflexion ministérielle aura avancé (parution d'un arrêté déclinant le récent décret interministériel). Le retour d'expérience de la période actuelle sera capital. Ce sujet crucial croise les problématiques RH et informatiques.

2/ MATERIEL

Masques : nos stocks sont suffisants actuellement pour être en conformité avec la doctrine de la médecine de prévention. Sur les grandes métropoles, l'IDF en particulier, les masques sont également fournis pour les agents devant emprunter les transports en commun.

Visières : C'est une protection qui semble apporter plus de dangers qu'elle ne préserve. On soupçonne que le virus puisse stagner sur une matière lisse, et le risque de contact avec le visage serait accru. La visière n'aurait d'intérêt qu'en complément d'un masque. Pour l'ANSM, la visière aurait un intérêt seulement en milieu hospitalier pour la protection contre les projections lors d'une opération.

HK : la DG estime que c'est un sujet à examiner avec attention. On va vers un allègement du gilet porte-plaques. Dans certaines conditions, les agents peuvent s'exonérer de le porter. Mais les brigades ne peuvent pas, dans le cadre de leurs missions, se dispenser de l'emport du HK.

3/ MISSIONS

Sur certaines interrégions, la hiérarchie impose une **reprise de la LCF** d'une manière impérieuse, contradictoire avec les préconisations de la DG. On assiste à des errements locaux et des tentations de certains chefs de service zélés d'imposer de manière précipitée un cadre de mission normal ou quasi normal aux agents (recours excessif au présentiel). Les locaux ne sont pas toujours adaptés. Il est nécessaire de signaler ces éventuels débordements pour un recadrage par la DG.

Tenue des PPA : prévue jusqu'au 15 juin pour l'instant. Mais il n'est pas question de les tenir H24. Le principe est celui de contrôles dynamiques, aléatoires, ponctuels, ciblés. Les directeurs doivent travailler conjointement avec les préfets pour faciliter les contrôles. A moyen terme, on espère pouvoir lever ces contrôles.

SYNDICAT CFTC - DOUANES

Bâtiment Condorcet – Teledoc 322 - 6, rue Louise Weiss

75703 PARIS Cedex 13

☎ : 01 57 53 29 21

cftc.douanes@douane.finances.gouv.fr



4/ FORMATIONS

Rentrée des ACP2 : la rentrée pourrait avoir lieu autour du 8 juin pour la 8^{ème} promotion. Mais la décision n'est pas encore prise. Une étude de faisabilité est en cours avec les médecins de prévention. On pourrait assurer la formation des Co d'abord, ou bien tout reporter en septembre.

Formation des spécialistes : les stages techniques sont reprogrammés à/c septembre. Motards, maîtres-chiens, marins groupe 2 : ces trois formations sont maintenues. Les stages de recyclage sont reportés en 2021.

Les calendriers de concours externes et internes 2020 sont en cours de refonte. Ils seront publiés dans un Flash-Agents cette semaine. Certaines épreuves seront allégées, ou supprimées. Les dates seront modifiées. Tous les recrutements sont maintenus. On attend le visa de la DGAFP. **Seul l'examen professionnel de B en A 2020 ne sera pas réalisé, mais la DG fera appel à la LC de 2019 (pour 10 postes).**

Sur certains concours, les épreuves **de langues et de sport** seront supprimées. Epreuve d'**évaluation psychologique** : cette nouveauté 2020 ne pourra pas être mise en place (indisponibilité des psychologues). L'oral des concours d'informaticiens sera simplifié

Des oraux sont prévus fin juin, début juillet (inspecteurs, contrôleurs programmeurs).

7^{ème} session d'ACP2 : les oraux sont prévus fin mai début juin pour tenir la CAP de titularisation du 25 juin.

5/ QUESTIONS DIVERSES – DIALOGUE SOCIAL

Les organisations syndicales demandent que les CAP centrales, si elles doivent se tenir impérativement en juin et juillet dans l'intérêt des agents, soient organisées de manière mixte, avec des élus présents s'ils le souhaitent et peuvent, et d'autres qui siègent à distance, sans obligation de présence. **Toutes les instances nationales qui peuvent être reportées doivent être reportées.** Globalement, les OS réaffirment la prééminence du présentiel pour ces instances, car tout autre mode de fonctionnement dans le cadre des CAP, y compris mixte, est fortement dégradé.

Les OS dans leur ensemble demandent notamment que certains GT prévus au calendrier social (transfert de taxes à la DGFIP, et premier GT sur les LDG promotions) soient repoussés sine die, car **l'avancée sur ces réformes n'a aucun sens** dans le contexte d'urgence sanitaire actuel, et peut être assimilé à un passage en force politique.

CFTC-Douanes :

Sur un autre ton.